

E. DEMANGEOT

# SUICIDE

DE

## NICOLAS BEAUREPAIRE

COMMANDANT LA PLACE DE VERDUN-SUR-MEÛSE

3 SEPTEMBRE 1792.

DEUXIÈME ÉDITION.

Prix : 1 fr. 50.



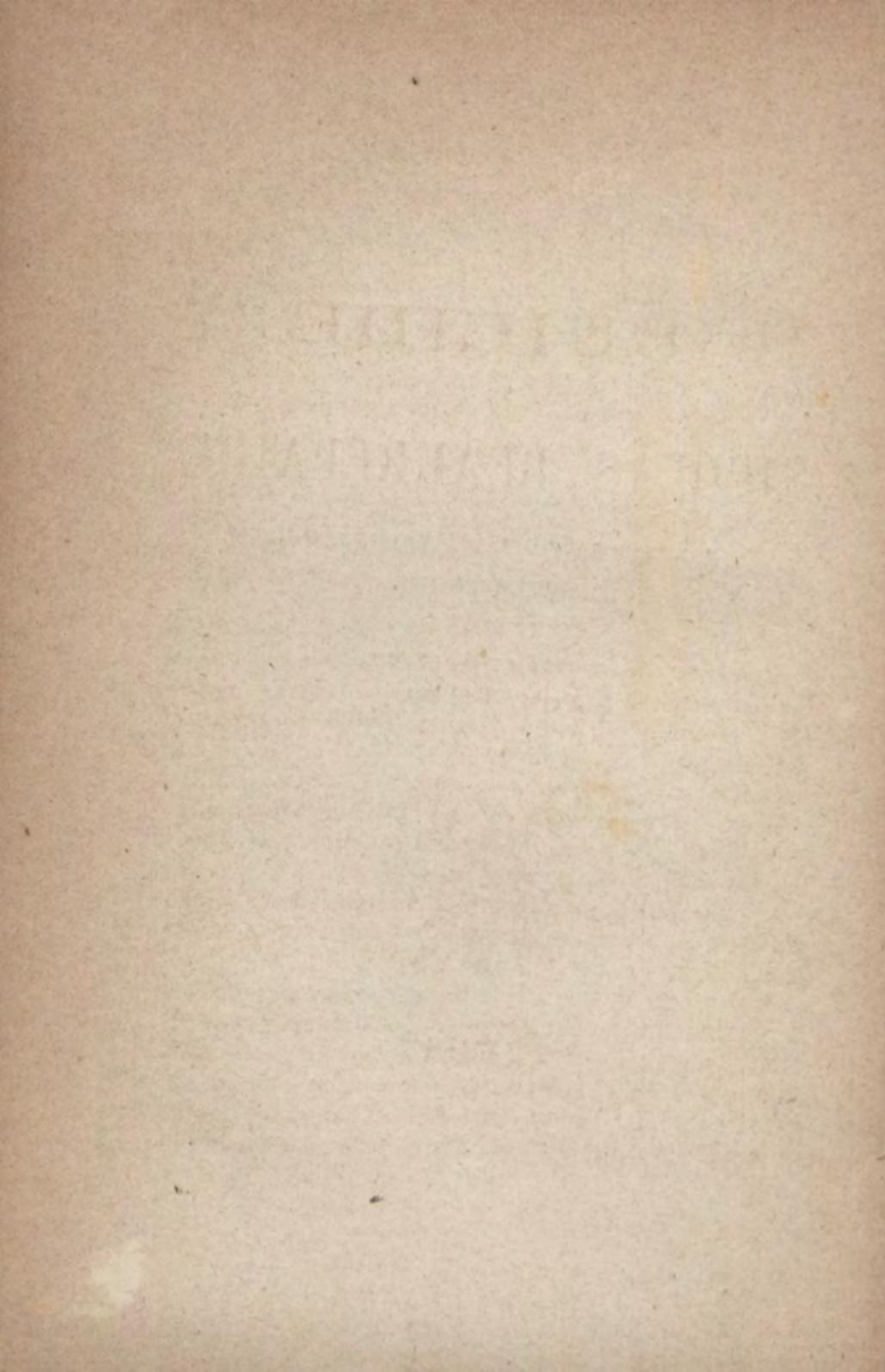
PARIS

1883



*Joseph Lecomte*

1213



# SUICIDE

DE

## NICOLAS BEAUREPAIRE

COMMANDANT LA PLACE DE VERDUN-SUR-MEUSE

LE 3 SEPTEMBRE 1792

---

L'érection de la statue de Nicolas Beaurepaire à Coulommiers en Brie, sa ville natale, le 14 septembre 1884, a renouvelé l'étude de cette double question :

Beaurepaire s'est-il suicidé ?

Beaurepaire a-t-il été assassiné ?

Deux sortes d'écrivains prétendent que Beaurepaire, commandant la place de Verdun-sur-Meuse, le 3 septembre 1792 a été assassiné.

1° Ceux qui pour augmenter l'intérêt d'un roman fantastique ne craignent pas de donner un coup de pied à l'histoire.

Notamment M. Louis Noir dans le roman des *Vierges de Verdun* publié chez Marpon et Flammarion en 1882.

M. Louis Salmon, dit Louis Noir, est né à Pont-à-Mousson en 1834. Il a été élevé à Verdun (Meuse), ses parents sont de Verdun. Dans son roman, il fait figurer sa famille (p. 145) dans un grand dîner donné chez le

syndic des cloutiers de Verdun (*urbs clavorum*). Il dit :  
 « La famille, les amis étaient là : les Guy, les Salmon,  
 « les Paquin, les Buvignier... tous de braves gens,  
 « bonnes gens et pas trop effarouchés des obus. »

Eh bien ! M. Louis Noir, qui doit connaître l'histoire verdunoise, fait assassiner Beaurepaire par un propriétaire millionnaire, maître Martin, syndic des cloutiers, qui lui-même reçoit un coup de bayonnette d'un soldat qui est son fils ! (page 229). Les conseillers penchés sur les fenêtres, suivent d'un regard anxieux la marche de l'assassin sur la terrasse de l'Hôtel de Ville... Bousmard l'ingénieur les dirige... il cache l'assassin et son fils et arrange le corps de Beaurepaire de manière à simuler un suicide. Il tient la tête de la victime, un conseiller soulève les jambes et ils placent le cadavre au milieu de la chambre. Près de la main droite de Beaurepaire, il pose le pistolet déchargé qui vient de servir au crime... etc...

2° Et ceux qui s'en rapportent aux dires de Lemoine, commandant en second le bataillon de Mayenne-et-Loire en 1792, devenu depuis général.

Or voici ce que Lemoine écrivait en 1792 aux administrateurs de Mayenne-et-Loire (depuis Maine-et-Loire), dix jours après la mort de Beaurepaire, alors qu'il voyait son bataillon en retraite s'égrener le long de la route de Sainte-Ménéhould à Châlons : « M. Beaure-  
 « paire se retira dans sa chambre avec toutes les pièces,  
 « pour réfléchir au parti qu'il avait à prendre, et c'est  
 « après avoir jugé qu'il ne pouvait plus rien, que ses  
 « efforts allaient devenir nuls, qu'il a *terminé* une *vie*  
 « qui nous avait toujours été si utile, et qui nous se-  
 « rait très précieuse aujourd'hui. »

Le même Lemoine, général en 1837, affirmait dans un

mémoire qu'il date de 1835, que Beaurepaire avait été assassiné.

Pourquoi donc, dit M. Marcel dans le *Siècle* à propos de la statue ratée sous le règne de Louis-Philippe, « pourquoi donc le général Lemoine se déjugeait-il à quarante-cinq ans de distance? Était-ce une complaisance voulue? Lui avait-on demandé, comme un service, de vouloir bien donner une entorse à l'histoire pour en finir, une fois pour toutes, avec Beaurepaire et son monument? Toujours est-il que les pétitionnaires en furent pour leurs frais. Leurs demandes furent enterrées dans le sépulcre de l'ordre du jour. »

Une correspondance peu connue fait justice de l'erreur du général Lemoine, c'est celle de deux officiers français. Le capitaine d'état-major de Joinville écrivant en 1844 la relation de la campagne de 1792,

Et M. Paul Mérat lieutenant au 24<sup>e</sup> léger, écrivant en 1847-49 un mémoire sur Verdun en 1792.

M. de Joinville avait trouvé dans les mss. du dépôt de la guerre le mémoire de 1835 que le roi Louis-Philippe avait prié le général Lemoine de lui rédiger. D'après ce document M. de Joinville fut induit plusieurs fois en erreur dans son travail, et lisant la relation de M. Mérat en 1847 il lui écrivit cette lettre :

« Paris, 28 décembre 1847. — Mon cher camarade,  
 « J'ai pris connaissance accidentellement ces jours  
 « derniers de votre manuscrit intitulé : Verdun en 1792.  
 « Après vous avoir remercié du bienveillant accueil  
 « que vous avez fait à mon essai, je viens vous expli-  
 « quer l'erreur où je suis tombé au sujet de l'un des  
 « épisodes de la capitulation de Verdun.

« Je veux parler du fait de Lemoine se retirant avec son bataillon dans la citadelle et capitulant le 4 seulement.

« J'avais recueilli ce fait *nouveau*, il est vrai, et que pour cette raison, j'eusse dû chercher à éclaircir plus soigneusement, dans un mémoire manuscrit (déposé aux archives du dépôt de la guerre) de ce même Lemoine, devenu lieutenant général. Il le remit au roi Louis-Philippe en 1837, il avait trait aux événements de Verdun 1792, et je m'y fiaï aveuglément. »

« Je suis certain aujourd'hui que Lemoine a *menti impudemment* et *sciemment*... les observations de Galbaud sont précises... corroborées par Ybert et les *souvenirs* du roi de Prusse... etc.

Signé : A. DE JOINVILLE. »

Lemoine dans son mémoire du quinze janvier 1835, affirme qu'on avait vu un homme s'enfuir par la terrasse donnant de la chambre de Beaurepaire en la chambre du secrétaire de la mairie (Mondon).

#### FAITS.

*Voici les faits d'après les pièces les plus authentiques :*

Le général Galbaud était parti de Verdun avec son corps de troupes, jugeant la situation insoutenable, ne voulant pas *perdre* des soldats qui devaient être si utiles en Argonne, disait-il plus tard, et laissant à d'autres la responsabilité d'une reddition fatale.

Beaurepaire le plus vieux en grade était désigné par le code militaire pour commander la place.

Il écrivit à ses amis et à l'Assemblée nationale qu'il ne se rendrait pas et qu'il serait *mort ou victorieux*...

Le conseil de défense ayant décidé la reddition de Verdun, Beaurepaire n'a pas voulu être appelé Trompe-la-mort.

A trois heures du matin le 3 septembre 1792, Petit (Benoist), sergent au 4<sup>er</sup> bataillon de la Meuse était d'ordonnance dans la maison commune, d'autres soldats étaient de garde, lorsqu'ils entendirent un coup de feu venant de la chambre de Beaurepaire. Tous s'élançant enfoncent la porte et trouvent Beaurepaire expirant, la chambre remplie de fumée de la poudre du pistolet gisant à terre...

Ils postent à la porte deux soldats et un caporal du corps de grade, fourni ce jour-là par les volontaires d'Eure-et-Loir, et ils leur défendent de laisser entrer personne avant l'arrivée des magistrats.

Arrivent enfin des municipaux et le juge de paix requis par Pichon, commissaire des guerres : on rédige un procès-verbal de l'événement où signent deux municipaux, Louis-Benoist Collard et Christophe Cauyette.

Charles Lespine, maître en chirurgie à Verdun, visite le cadavre et constate que le menton et les deux mâchoires sont enlevés. Le crâne est ouvert et la moitié du cerveau emportée et que cette mort a été occasionnée par deux coups de pistolets que l'on a trouvés déchargés à côté de cadavre.

Six témoins signent le procès-verbal, ce sont :

Petit (Benoist), sergent au 4<sup>er</sup> bataillon de la Meuse; Bohef (Hubert), sergent à la 6<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> de l'Allier; Baud (Benjamin), sergent à la 7<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> de la Charente-Inférieure; Gillet (Simon), sergent de garde à la 3<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> d'Eure-et-Loir; Dupoux (François), volontaire à la 4<sup>re</sup> C<sup>ie</sup> de

l'Allier; Langlois (N.-H.), caporal à la 1<sup>re</sup> C<sup>ie</sup> de Seine-et-Marne.

Tous de planton ou de garde à la mairie qui déclarent que personne n'a paru, ni remué dans la maison commune depuis le moment de la rentrée de Beaurepaire jusqu'à l'instant où le bruit du coup de feu a éclaté.

Voici deux lettres et des documents qui s'ajoutent aux preuves :

1<sup>o</sup> *Lettre de Beaurepaire à son ami Chondieu, député d'Angers.*

« Citoyen Représentant,

« Assure le corps législatif que lorsque l'ennemi sera maître de Verdun, Beaurepaire sera mort! »

Et le 3 septembre 1792, Cordier d'Angers s'exprimait ainsi devant l'assemblée.

« Citoyens,

« Le commandant de Verdun a juré de ne rendre cette place qu'à la mort! »

« Ce serment a retenti jusqu'à notre cœur! »

2<sup>o</sup> *Lettre du citoyen Lemangin à la commune de Paris;*

Commune affranchie, 29 pluviôse an II.

« Le citoyen Lemangin a vu avec la plus vive douleur que la section de Beaurepaire ait cru devoir changer son nom, bien qu'elle l'ait remplacé par celui de

« Chalier, l'un des martyrs de la liberté. Beaurepaire  
« a préféré se donner la mort que de capituler avec  
« les Prussiens...

« Veuillez donc, citoyens, demeurer convaincus des  
« vertus civiques de ce brave guerrier et assurer la  
« section de Beaurepaire qu'elle doit s'estimer de porter  
« le nom d'un vertueux soldat. »

« LEMANGIN. »

Le rapport de Cavaignac (J.-B.) à l'assemblée est foudroyant !

« Je ne ferai aucune réflexion sur la mort de Beau-  
« repaire, je laisse à l'histoire le soin d'apprécier. Je  
« me contenterai d'observer qu'il est à regretter que  
« cet officier, au lieu de se donner la mort, ne l'ait pas  
« reçue des mains d'un ennemi, sur la brèche. C'est là  
« où son sang pouvait couler utilement pour la patrie ! »

En effet, Beaurepaire eût pu imiter un chef qui comme lui méprisait la mort, mais voulait sacrifier sa vie pour la patrie :

Chevert (François), né à Verdun (1695), était lieutenant-colonel au régiment de Beauce lorsqu'il entra le premier à Prague en 1741. Nommé brigadier d'infanterie il fut chargé par le duc de Bellisle, en 1742, de défendre cette place, ville de cinquante mille âmes alors, avec dix-huit cents soldats fiévreux et blessés, les malades défendant les mourants !

Il avait à lutter contre les habitants, les maladies, la famine et l'armée assiégeante de Lobkowitz, forte de vingt-cinq mille hommes.

Chevert entouré de soldats qu'il avait électrisés par

son exemple, prend comme otages les premiers de la ville, les renferme avec lui dans sa maison, dont il fait une citadelle, met dans les caves des tonneaux pleins de poudre et déclare qu'il est résolu à se faire sauter avec les otages si on veut lui faire violence. — On connaissait son héroïsme : on dut compter avec lui... et il obtint de sortir de Prague avec tous les honneurs de de la guerre, ses armes, ses blessés et deux canons qui avaient été pris à Charles VII.

Et son retour fut un triomphe!

Il faut aussi consulter les souvenirs des ennemis :

Goëthe, le poète allemand si connu, dit : « Le commandant de la place de Verdun et ses soldats auraient voulu résister. Beaurepaire était digne de les commander; dès qu'il eut compris qu'il n'y avait plus qu'à se rendre il se fit sauter la cervelle!

« Un des grenadiers de Beaurepaire imita son dévouement, il ne voulût pas reconnaître la capitulation et tira sur un chef prussien. J'ai vu ce soldat au corps de garde, c'était un très beau jeune homme, bien fait, au regard assuré, à la contenance tranquille. En attendant que son sort fût décidé, on le laissa en liberté. Près du corps de garde (Sainte-Croix) était un pont, sous lequel passait la Meuse. Il s'assit sur le parapet, demeura quelque temps immobile, puis se renversant en arrière il se jeta dans l'eau!

« ... Il fut retiré mort!! »

C'est Goëthe qui parle ainsi, il l'atteste. Et Brunswick ce prudent, ce Fabius cunctator, comprit que son triomphe éphémère était stérile, et la dysenterie, le froid, les pluies continuelles et la politique aidant, il était plus prêt à reculer qu'à courir à la gloire! Son

fameux manifeste était l'œuvre de Mallet Dupan, revue et corrigée par les comtes d'Artois et de Provence aux abois !

Dans la campagne du duc de Brunswick (1792) publiée an III, chez Forget à Paris, par Feydel et traduit par Desrenaudes, l'auteur dit :

« L'armée commandée par le duc de Brunswick  
« était forte de cinquante mille hommes. On confia en  
« même temps à ce prince le commandement sur les  
« impériaux et les Hessois (vingt mille hommes),  
« page 80.

« Le commandant plein d'un vrai courage et d'un  
« noble patriotisme, forcé de se rendre dit : Je serai  
« fidèle à mon serment, je meurs libre, et un coup de  
« pistolet termina sa vie.

« On fit bien des commentaires sur l'action de ce  
« commandant, quelques-uns osaient dire que c'était  
« un poltron, assurément je suis loin d'adopter une  
« pareille opinion, un pareil suicide n'est rien moins  
« que de la poltronnerie. D'autres le comparaient à  
« Caton, et je suis bien plus de cet avis.

« *J'ai pris des informations à Verdun*, sur le carac-  
« tère de ce héros ; on ne pouvait s'empêcher d'en  
« parler avec le plus grand éloge ; c'était un des grands  
« défenseurs de la liberté républicaine des Français ;  
« son nom était :

« Beaurepaire.

« J'ai été charmé d'apprendre depuis qu'on avait  
« fait son apothéose au théâtre national à Paris ; que  
« sur le théâtre du Palais, on joua aussi une pièce  
« sous le titre de *La mort de Beaurepaire*. C'est ainsi  
« que les nouveaux Francs récompensent, et de pareilles

« récompenses excitent plus puissamment que les cordons et les croix ! Puis page 107, tome I :

« Un patriote tua un soir d'un coup de pistolet un officier prussien dans les rues de Verdun. On fit d'inutiles recherches pour le découvrir : on arrêta dans l'armée des patriotes un homme suspect qui sans être absolument convaincu, fut condamné à passer par les verges : je ne sais cependant si l'exécution du jugement eut lieu ! »

Ce patriote, ce grenadier de Goëthe, d'après les *Réminiscences du roi de Prusse*, citées par M. Cuvillier Fleury (1851) (Portraits révolutionnaires, Vierges de Verdun), était un chasseur à cheval, il avait tué le comte de Henkel, officier des hussards de Kohler !

La *Revue critique* a publié un document remarquable extrait des archives du greffe de la justice de paix de Verdun, qui met fin à tous les commentaires sur le chasseur et fixe définitivement l'opinion à ce sujet.

N° 137. *Procès-verbal d'un cadavre noyé du 9<sup>e</sup> régiment de chasseurs en garnison dans cette ville.*

« L'an mil sept cent quatre-vingt-douze, le six septembre les quatre heures de relevé

« Nous Jean-Baptiste Barthe, juge de paix du canton de la ville haute de Verdun, accompagné du sieur Jean-Baptiste Herbin, greffier dudit canton, sur l'avis à nous donné par M. Viard procureur de la commune qu'il venait d'être instruit par différens particuliers qu'il y avait dans le fond de la Meuse, au dessous du pont Sainte-Croix et au derrière de la maison du sieur Jean Garnier, un cadavre noyé, et sur sa requisition d'en faire la levée

• Nous sommes transporté chez ledit sieur Garnier et de sa galerie, nous avons apperçu dans le fond de l'eau et à quel que distance de sa maison un cadavre ayant le visage et les mains en l'aire; nous avons prié le sieur François Louis Verjus de prêter sa barque pour retirer ledit cadavre, à quoi defférant il a bien voulu lui-même en assistance de deux hommes retirer ledit cadavre qui a été amené sur le bord du port, et nous avons reconnu qu'il était habillée d'un habit et pantalont verd, parment, collet et doublure jaune de l'uniforme du neuvième regiment de chasseurs, les boutons portant numéro neuf et un corps de chasse, ayant des bottes aux jambes, étant attaché par les deux bras au-dessus du coude avec une corde forte et ayant les cheveux noire; nous avons fait *fouillier* dans ses poches, dans lesquels il ne s'est trouvé aucune choses, et ayant fait invité M. Fonpérine, chirugien-major de l'hospital militaire et des hopiteaux de charité, maitre en chirugie, demeurant en cette ville de faire la visite du dit cadavre, defférant à notre prière après exament par lui fait du dit cadavre, il nous a déclaré qu'il n'avait reconnu aucune blessure qu'il estime que ledit cadavre d'après la tumefaction à la figure et la masseration aux mains, il pouvait y avoir environ dix heurs qu'il était dans l'eau, en outre l'a trouvé hors d'état de lui administrer aucuns secours.

« Comme nous étions informé qu'un chasseur françois avait tué il y a quatre jours un officier prussien dans cette place, qu'il avait été arrêtée, déposé dans le corps de garde de Sainte-Croix, et que dans la matinée de ce jour, sous prétexte de besoin il était parvenu à se jeter dans la rivière; nous avons fait part de ce que dessus à M. le major prussien qui nous a fait

accompagner d'un homme de sa troupe ; il est venu ensuite lui-même reconnaître le cadavre, et dans le moment que nous dressions le présent procès-verbal, il nous a fait dire par un autre officier qu'il avait chargé un quelqu'un de faire enterer le dit cadavre que est resté sous la garde d'un factionnaire prussien placé par ordre de mondit sieur le major.

« De tout quoi nous avons fait et dressé le procès-verbal en présence de mon dit sieur de Fonpérine et de messieurs François Louis Verjus et Joseph Anchy notable de cette ville, lesquels après lecture faite ont signé avec nous les jour et an susdits.

« Signé : Fonpérine, F. L. Verjus, Joseph Anchy, Herbin et Barthe. »

« Au procès-verbal qui précède se trouve annexée la pièce suivante :

A Monsieur,

« Monsieur le juge de paix du canton de la ville « haute de Verdun et à ses assesseurs. »

« Nicolas Thomas Viard, procureur de la commune en cette qualité, instruit par différents particuliers, qu'il y avait dans la rivière de Meuse derrière la maison du sieur Jean Garnier un cadavre noyé ; en conséquence il vous requiert en cette ditte qualité de vous faire accompagner d'un chirurgien, de deux notables bourgeois, ou autres témoins, et en présence s'il est possible de deux soldats de la garde prussienne, pour en dresser procès-verbal et en ordonner l'inhumation conformément aux lois.

« Fait en l'hôtel de ville, aujourd'hui six septembre mil sept cent quatre-vingt-douze, les deux heures de relevée. Signé : VIARD. »

Et puis, nous avons surtout le témoignage de Joseph-François Grille (d'Angers) ; après lui il faut tirer l'échelle.

Grille a été soldat en Vendée (1798), où il a retrouvé les restes du bataillon de Maine-et-Loire. Les soldats et les officiers lui ont raconté leurs aventures à Longwy, à Verdun. Ils lui ont dépeint l'amour qu'ils avaient pour Beaurepaire qu'ils avaient élu. Grille a trouvé dans les archives d'Angers toutes les belles et bonnes lettres de Beaurepaire aux administrateurs du département de Mayenne-et-Loire ; dans les familles, il a recueilli les lettres des soldats de son cher bataillon. Il nous donne le sujet de la haine de Galbaud contre ses compatriotes... de Galbaud qui, après avoir abandonné Verdun, s'est arrangé pour ne pas le secourir ! Grille, nous donne le motif de la honteuse contradiction de Lemoine et nous dit pourquoi l'intendant général Lemoine a démenti par jalousie, en 1835, la lettre écrite en 1792 par le commandant Lemoine, aux administrateurs de Mayenne-et-Loire, en reprenant le commandement du bataillon après le suicide de Beaurepaire, et au grand mécontentement des volontaires qui ne l'aimaient pas.

Enfin, Grille nous dit que son ami Delaage, capitaine quartier-maître du 2<sup>e</sup> bataillon à Verdun, lui a fait vingt fois le récit et la description de la mort de Beaurepaire, et qu'il a écrit une partie de ses notes sous la dictée de Legendre, mort à quatre-vingt-deux ans, en 1846, capitaine des volontaires d'Angers à Verdun, en 1792.

Et de toutes ces preuves il ressort évidemment que Beaurepaire, l'homme du devoir, mais pris d'une amitié trop maternelle pour ses soldats... qu'il ne se croit

pas le droit de faire tuer inutilement! s'est suicidé seul dans sa chambre à l'hôtel de ville de Verdun-sur-Meuse, le 3 septembre 1792, à trois heures du matin!

*Aperçu biographique et bibliographique sur Grille.*

François-Joseph Grille, historien, critique, naquit à Angers en 1782.

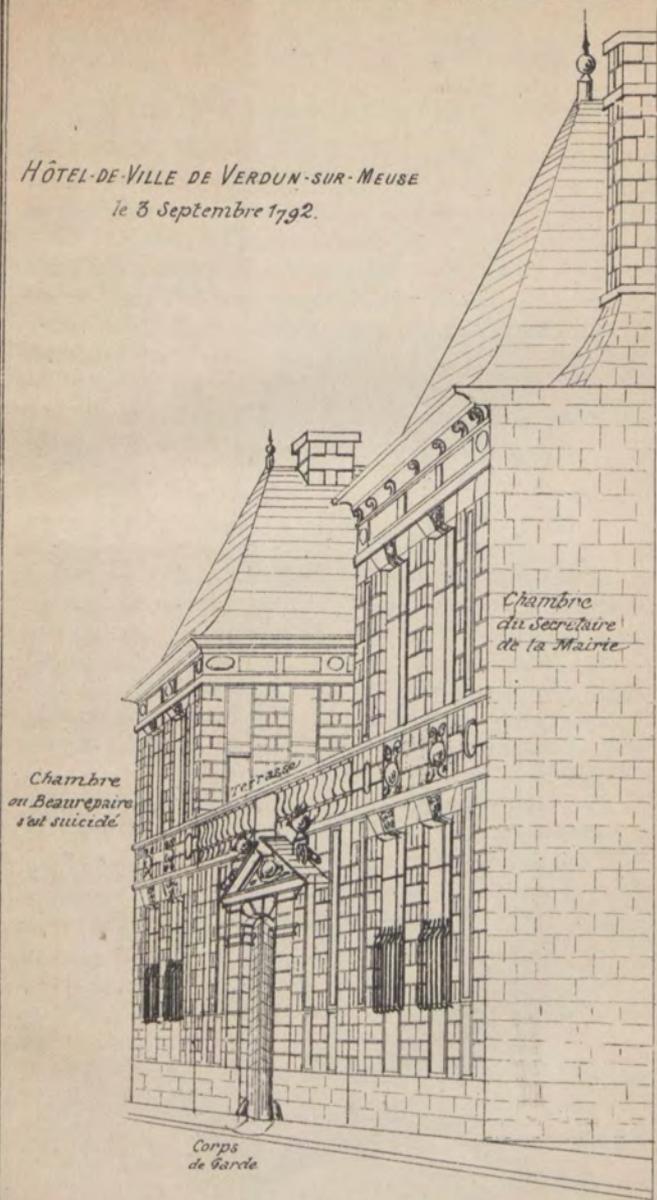
Il fut soldat (Vendée 1798), employé au ministère de l'intérieur (1807), puis directeur des sciences et des arts à ce ministère en 1819. Auteur de pièces de théâtre, il fut directeur de Ventadour et associé de l'archimillionnaire Boursault-Malherbe.

Grille se jeta dans la politique en 1830, écrivit dans beaucoup de journaux et en fonda quelques-uns, l'*Album* notamment où il recueillit les derniers dessins de Prud'hon et de M<sup>lle</sup> Mayer, son élève.

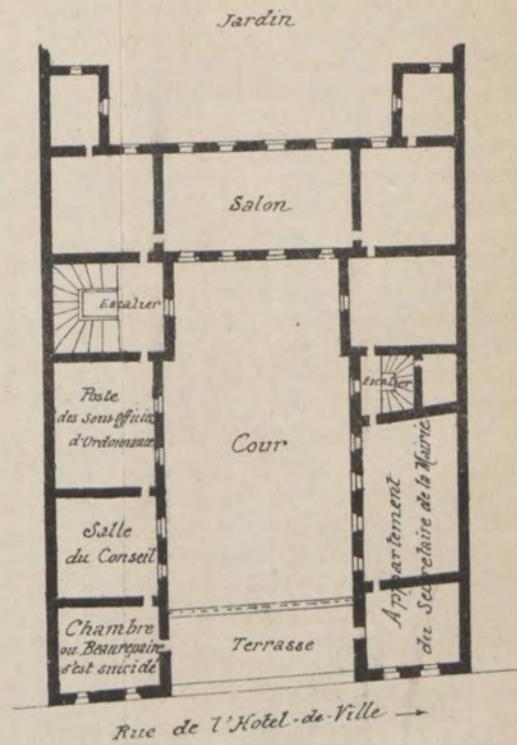
Il retourna à Angers vers 1835 et y devint bibliothécaire de la ville jusqu'en 1847. Révolutionnaire de 1848, il obtint la préfecture de Vendée et en sortit en 1849. Il est mort en 1853, à l'Etang-sur-Marly (Seine-et-Oise), à l'âge de soixante-onze ans.

C'était un homme très actif et des plus entreprenants, il est l'auteur d'une foule de biographies, d'ouvrages sur les théâtres, de mémoires sur la Révolution, l'Empire, Sainte-Hélène et la Vendée. Il a publié les *Miettes littéraires*, le *Bric-à-brac*, un choix d'autographes et la *Fleur des pois littéraires*. Il a passé quarante ans de sa vie à ramasser les lettres angevines et les matériaux qui composent un ouvrage terminé en 1848, cinq ans avant sa mort et publié en 1848 et en 1850. *Lettres, Mémoires et Documents publiés avec des notes sur la formation, le personnel, l'esprit du premier bataillon des volontaires de Maine-et-Loire et sur sa mar-*

HÔTEL-DE-VILLE DE VERDUN-SUR-MEUSE  
le 3 Septembre 1792.



PLAN DU 1<sup>er</sup> ÉTAGE DE L'HÔTEL-DE-VILLE  
DE VERDUN EN 1792





*che à travers les crises de la Révolution française. 4 volumes in-8, chez Pagnerre, 1858, et chez Amyot, rue de la Paix, 1850. Ouvrage épuisé et devenu rare.*

Cette œuvre est remarquable par l'abondance et la curiosité des pièces. Elle a été écrite pour défendre les volontaires de Maine-et-Loire des attaques du général Galbaud... et plus tard des calomnies de Lemoine.

*Choix analytique de quelques pièces justificatives réunies par Grille dans l'histoire du 1<sup>er</sup> bataillon.*

## I

*Portrait de Beaurepaire.*

Une figure ouverte, une haute taille, une démarche libre et fière, un regard serein et une voix affectueuse, une valeur éprouvée, une constance inflexible, la noblesse unie à la bonté, tout ce qui constitue la grandeur, tel fut l'homme que j'ai à peindre et qui m'inspire un si profond respect en même temps qu'une si vive sympathie. On s'inclinait devant lui quand il passait ; il n'y avait personne dans la ville qui ne le connût, et les enfants, en ôtant leurs chapeaux disaient : « C'est M. Beaurepaire ! » En effet, c'était lui. Dès avant le jour de l'élection, avant que son nom ne fût sorti de l'urne, il était proclamé par toutes les bouches commandant général des volontaires.

## II

*Voyages du bataillon d'Angers à Nantes et de Nantes à Verdun.*

Le 1<sup>er</sup> bataillon des volontaires de Maine-et-Loire

est envoyé d'Angers à Nantes et Savenay le 3 octobre 1791, il y séjourne joyeusement.

La déclaration de guerre est du 20 avril 1792. Le bataillon quitte Nantes, arrive à Redon le 2 mai, à Rennes le 4, à Paris, à Meaux, à Epernay le 27 mai.

Partout il y avait eu des fêtes, mais à Epernay ce fut quelque chose de mieux. Les caves étaient pleines de vin ; la cave du curé surtout regorgeait, et ce digne prêtre au lieu de trois livres, disait-il, donnait son vin à cinquante sous, à cause de la cocarde. Le bataillon en but plus de mille bouteilles... Le bataillon s'en donna par-dessus les oreilles, et aujourd'hui même quand on parle de cette étape aux vieux débris du corps angevin, on voit la flamme qui pétille dans ses yeux, on dirait que la mousse est encore dans le verre et qu'on va porter la triple santé :

*Beaurepaire, la dame et la patrie!* Le 28 mai, à Châlons, le 29 à Courtisols, le 30 à Sainte-Ménéhould, ville aux pieds de cochons.

Le 1<sup>er</sup> juin voilà Clermont... le 2, Verdun,

La première lettre datée de Verdun est du 3 juin 1792... On travaille aux fortifications, les bras manquent...

L'armée de Lafayette est campée depuis cinq jusqu'à huit lieues d'ici.

Les émigrés sont d'accord avec les Allemands, tous nos *jeunes gens* sont en bonne santé.

Dans une lettre du 12 juillet 1792, il dit : j'ai admis au bataillon, *d' Verdun*, trois jeunes gens venus tout équipés pour y servir, deux sont de Nantes et un est de Saumur. Le plus petit à cinq pieds six pouces.

Les deux premiers sont MM. Pierre Lefèvre et Pierre Cambronne...

Ce héros de Waterloo... qui deviendra général et baron de l'empire !! Si la garnison de Verdun avait été composée de soldats et de chefs comme Cambronne et Marceau, Brunswick ne serait pas entré dans la ville...

## III

Les nombreuses lettres de Beaurepaire pleines de sollicitude pour ses soldats, ses enfants; il en écrivait souvent plusieurs par mois aux administrateurs de Mayenne-et-Loire. Après Beaurepaire, Lemoine a continué la correspondance tant que les circonstances le lui ont permis.

## IV

Les lettres curieuses de Paul-Walfrid Geslin, lieutenant de la 6<sup>e</sup> compagnie à son père, à Angers (août 1792), donnent des détails sur la défense de Verdun, la ville aux trois quartiers; le haut, le bas et le neuf... 12,000 âmes. Jolie rivière portant bateau, des plaines, des bois à la verdure foncée, aux beaux ombrages; îles charmantes où se bercent les Amours et où les Grâces vont folâtrer... mais rues étroites, montantes, pavées en silex qui déchirent les pieds, malgré les semelles et les clous... Légendes et histoires d'évêques et de chanoines Desnos et Aubry. Revue rétrospective sur la Balue... enfermé à Loches... légende qui lie Verdun à Angers... comme l'histoire de Desnos lie Redon et Rennes à Verdun... Trouvaille d'un verdunois phénomène, veuf sans enfants, philosophe ayant une maison charmante sur la Meuse et une bibliothèque à l'étage le plus élevé, salle percée de croisées d'où l'on admire les coteaux verdoyants et les riches vallées... C'est une merveille que cet homme de goût et de cœur

qui se livre avec passion à l'exercice de son esprit, sans jamais consentir à descendre aux intérêts matériels. Il a un cousin qui s'est enrichi à vendre de l'huile, et il n'a d'autres contacts avec lui que ceux qui sont nécessaires pour faire remplir les cruches avec lesquelles il fait ses salades et entretient sa lampe...

## V.

Les lettres de Geslin à Choudieu le représentant du peuple angevin et les lettres de Choudieu à Geslin, officier au bataillon de Mayenne-et-Loire :

On y voit se préparer la défense de Verdun, Beaurepaire écrit qu'il tiendra quinze jours, le pourra-t-il ? Je n'ai aucune confiance dans Boismard (sic, pour Bousmard) (1) et Vercly qui dirigent le génie et l'artillerie.

Les réparations aux murailles sont tardives et défectueuses. En tout 26 canons, 10 mortiers, pas le cinquième de l'artillerie qui serait nécessaire... Dès que Beaurepaire eut vent de la capitulation de Longwy, il écrivit à Luckner et à Dumouriez pour leur demander du secours. Luckner dit : « Je n'enverrai ni hommes, ni canons, dans l'état de la place, ce serait les livrer à l'ennemi. » Quelle réponse ! A l'heure où je termine ma lettre, le cordon ennemi se complète autour de la place, à portée de canon, Beaurepaire me fait appeler... Adieu !

## VI.

Les lettres de Choudieu encouragent la résistance... la patrie est en danger.

(1) Ce Bousmard comme Moreau a été tué par un boulet français. Lui et son fils sont morts en défendant la ville de Dantzick assiégée et prise par Lefebvre en 1807. (*Relation du siège de Dantzick*, par Saint-Aubin, 1818.)

## VII.

Les lettres de Desmazières, volontaire de l'immortel bataillon de Mayenne-et-Loire, au citoyen Desmazières, officier municipal à Angers... dont une de Paris 3 septembre 1792. Sorti de Verdun à midi, cher papa, pour porter à l'Assemblée nationale la sommation de livrer la ville, que nous avait faite à dix heures du matin le duc de Brunswick... j'ai traversé la ligne ennemie et suis arrivé à Bar-le-Duc, où j'ai pu prendre la poste, et delà à Paris où j'ai réveillé le patriotisme. J'ai parlé à l'Assemblée nationale comme j'ai pu... Lors de mon départ de Verdun l'on attendait l'armée de Dumouriez et de Kellermann, c'est pourquoi l'on ne doit pas s'inquiéter si fort à Angers. J'espère que nos camarades auront eu des secours. Je brûle de les rejoindre... Il va partir de Paris soixante mille hommes pour nous secourir aux frontières.

## VIII.

La dernière proclamation de Beaurepaire du 30 août 1792, an IV de la liberté.

## IX.

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION. — SUICIDE.

Le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre Beaurepaire reçut les sommations de Brunswick de remettre la place de Verdun à LL. MM. le roi de Prusse et l'Empereur.

Le 2 hésitant, ne voulant plus consulter le conseil, ne voulant pas capituler... Beaurepaire se réfugie à la

citadelle au milieu de ses amis, leur parle... les consulte... puis il revient à l'Hôtel de Ville... voit qu'on délibère sans lui... Il parle en vain pendant deux heures et demande jusqu'à neuf heures pour donner sa résolution...

Il prend Delaage à part : « Je n'en puis plus, dit-il, je suis épuisé »... Il rentre dans sa chambre à l'Hôtel de Ville et prie Delaage de le laisser seul...

Delaage va faire le tour des remparts. Dans la nuit tout à coup on entend une détonation. Qu'est-ce ?

Par ici, dit le factionnaire, dans la chambre du commandant.

Le poste est sur pied. Les grenadiers se précipitent, on fonce la porte et l'on trouve Beaurepaire la tête fracassée.

Il était deux heures du matin.

Delaage arrive avec Marceau et trouvent leur chef mort... Delaage le dresse sur un fauteuil... puis le matin, il le fait emporter à la citadelle.

Le conseil s'assemble, la place est rendue. Marceau comme le plus jeune commandant est chargé de porter a soumission au roi de Prusse.

Alors Lemoine s'empara du commandement du bataillon et ce ne fut pas sans opposition : Beaurepaire était l'âme, Lemoine n'était rien ; c'est-à-dire que Lemoine était bon à la seconde place, mais qu'on ne l'imaginait pas possible à la première.

Lemoine sentit cela et en fut profondément blessé.

Il adhéra à la capitulation et reçut l'ordre d'être à quatre heures sous les armes sur l'esplanade de la Roche.

Le roi de Prusse les passa en revue. On remarquait parmi les émigrés Chateaubriand et d'Autichamp.

Après la revue, qui ne fut pas longue, eut lieu le défilé et les Angevins sortirent trainant au milieu d'eux sur un caisson le corps de Beaurepaire dans un cercueil recouvert d'un drap noir ombragé de branches de chêne... et les quatre canons qu'ils avaient apportés... L'armée prussienne tenait plus de deux lieues, et la musique de tous ses régiments affectait de jouer au passage de nos troupes :

Allez-vous-en les gens des noces...

à quoi la musique du bataillon répondit sans se déconcerter et pendant deux heures sans relâche :

Ah! ça ira, ça ira, ça ira,  
Les aristocrates à la lanterne ;  
Ah! ça ira, ça ira, ça ira,  
Les aristocrates on les pendra !!!

Milscent avait mis un crêpe au drapeau. Brunswick avait demandé les pistolets du commandant, Heyoz les lui avait donnés ; il les avait à l'arçon de sa selle et dit en saluant Lemoine :

« Ils auront le premier rang dans mon cabinet d'armes ! »

Delaage commandait l'arrière-garde. Il sortit de Verdun le dernier mais il manqua d'y rester.

Un chasseur du 9<sup>e</sup> désespéré de la reddition de la place avait tué un officier qu'il avait pris pour le roi de Prusse. . il s'enfuit : c'était un Lorrain des environs de Metz... A défaut du chasseur on s'empara de Delaage et on menaça de le pendre. Mais il n'était pas homme à se laisser faire, il demanda à parler au roi. Enfin on lui rendit son épée et il put rejoindre le bataillon à Clermont.

## X

Le projet de décret proposé à l'Assemblée nationale par la commission où figuraient tous les députés d'Anjou :

Que le corps de Beaurepaire sera transporté de Sainte-Ménéhould à Paris et déposé au Panthéon.

L'inscription suivante sera placée sur sa tombe :

« Il aime mieux se donner la mort que de capituler avec les tyrans ! » Le président est chargé d'écrire à la veuve et aux enfants de Beaurepaire.

## XI

Ce projet est adopté à l'unanimité ! Lettre du président à M<sup>me</sup> Beaurepaire, 13 septembre 1792, confirmant le glorieux suicide !

## XII

Lettre de Préval à Chaumine décrivant la fête en l'honneur du *glorieux suicide* de Beaurepaire : Tablettes de marbre où on lit en lettres d'or :

Il aime mieux mourir  
Que de capituler avec les tyrans.

Autel au Champ-de-Mars, où on lit :

## I

Caton aime mieux se déchirer les entrailles  
Que de voir Rome asservie à César !

## II

Comme Caton soyons tous d'une vertu sévère  
Et inflexible et la gloire de la République sera éternelle.

## III

Beaurepaire aima mieux se brûler la cervelle  
Que de capituler avec les tyrans.

## IV

Comme Beaurepaire, soldats,  
Soyez sobres, intrépides, dociles à vos chefs,  
Et les tyrans respecteront la terre de la liberté.

---

Les attaques passionnées, les dénonciations mensongères de Delaunay, de Choudieu, etc., etc., sont connues. Il fallait laver le mauvais effet qu'avait produit sur l'Assemblée les rapports nombreux sur la mauvaise tenue et l'indiscipline du bataillon angevin.

Mais Pons et Prieur leur tinrent tête, Pons surtout qui fit rapporter les décrets des 7 et 14 septembre 1792, et rendre le décret du 9 février 1793 où le gouvernement déclare que *les habitants de la ville de Verdun n'ont point démérité de la patrie!*

*Hymne de la Marseillaise*

On y ajoute les couplets suivants :

C'est toi généreux Beaurepaire  
Toi, le plus grand de nos soldats,  
C'est ta vertu mâle et guerrière  
Qui doit nous guider aux combats...  
Tout couvert de sang et de gloire  
Nous t'entendons, digne héros,  
Crier du séjour des tombeaux  
La mort, la mort ou la victoire!  
Aux armes citoyens...

Nous le jurons, ombre sacrée,  
Des Rois qui nous ont outragés,  
La terre sera délivrée  
Et tes mânes seront vengés!

Si son rival n'eut dans Utique  
 Qu'un héritier de ses vertus,  
 Chez nous un peuple de Brutus  
 Va s'armer pour la République.  
 Aux armes citoyens.

J. Delaunay l'ainé, ancien procureur du Roi près le tribunal d'Angers et député de Mayenne-et-Loire à l'Assemblée législative, puis à la Convention, fut un de ceux qui contribua le plus à faire décerner les honneurs du Panthéon aux restes de Beaurepaire. Il fit un rapport énergique, mais qui fourmille d'erreurs : il représente son héros au milieu du conseil se suicidant pour ne pas être contraint violemment de signer la capitulation... Là-dessus les dessinateurs ont bâti des images de toutes sortes qui tapissaient les murs des cabarets de l'époque. Les théâtres, petits et grands, les Variétés, le Français même ont représenté des pièces où cette scène est exploitée avec succès... Mais Grille répète : le suicide m'a été confirmé non pas dix, mais cent fois par nos volontaires présents... qui ne se lassaient pas plus de mes questions que je ne me lassais de leurs réponses. Grille continue :

On a répandu depuis et de toute façon je ne sais quel bruit sur deux hommes, deux royalistes qui se seraient glissés par un escalier dérobé dans le cabinet de Beaurepaire et l'auraient assassiné au moment de sa sortie du conseil. Mais savait-on qu'il en devait sortir ? Il délibérait sur la reddition ou la défense : savait-on qu'il ne céderait pas ? et même, en résistant, ne pouvait-il, au lieu de se retirer seul dans sa chambre, s'en aller sur la place, avec Delaage, avec Guitet et dix grenadiers qui étaient là, et rentrer à la citadelle ? Dans ce cas-là, que seraient devenus et qu'auraient fait

les meurtriers apostés dans les salles intérieures de la maison de Ville?

Il y aurait dix pages de raisonnement à écrire pour démontrer que l'assassinat n'est ni possible, ni probable; qu'il est matériellement faux; que ce bruit ne s'appuie sur rien, non seulement de solide, mais de plausible; qu'il n'est venu qu'après coup, on ne sait d'où, et comment, dans quel but, et que jamais, ni alors, ni après, les grenadiers qui étaient de garde, et Delaage qui a relevé le corps, et pas un homme du bataillon n'a douté un instant du genre de mort du commandant...

Pas un homme?

Ah! je me trompe aussi, moi, il y en a un, je le nommerai, je le mettrai en regard de lui-même et je confirmerai ma leçon par son double récit assurément étrange!

---

### ÉTRANGE DOUBLE RÉCIT DE LEMOINE :

Lettre de Lemoine aux administrateurs de Mayenne-et-Loire.

#### I

*Avant-garde de l'armée de Dumouriez. De Chatrices,  
le 10 septembre 1792, quatrième année de notre liberté.*

« MESSIEURS,

« Elevé par la loi et par les suites du plus funeste événement au grade de commandant du bataillon de Mayenne-et-Loire, je m'empresse de vous faire part et de vous assurer de tout mon zèle à remplir les devoirs de ma nouvelle place.

« Vous savez sûrement les détails de la prise de

Verdun; vous avez peut-être déjà été instruits de notre conduite dans cette place: elle n'a pas démenti les sages principes que nous avons puisés près de vous.

« Le brave M. Beaurepaire s'opposa de toutes ses forces aux pressantes sollicitations des habitants de Verdun. Lui seul, dans le conseil défensif, invoquait les droits de la patrie et les faisait valoir. Conduit par lui, guidé par ses sentiments, animé du même patriotisme, je les ai soutenus avec la même opiniâtreté, et si la capitulation n'eût dépendue que de nous, Verdun aurait été la proie des flammes plutôt que de passer en la puissance de l'ennemi. Telle est la destinée de la cause que nous défendons, que les agents employés dans son administration, loin d'y être attachés et de remplir leurs devoirs, ne font que la trahir. Il *nous fallait des hommes tels que vous pour administrateurs*, et Verdun n'avait que des machines ou des traitres.

« C'est après un bombardement de douze heures que le conseil défensif a demandé un délai de vingt-quatre heures pour accepter ou refuser les offres faites par Brunswick, et c'est pendant ce délai que les habitants, les corps administratifs et judiciaires, ont formé une pétition au conseil défensif qui tendait à capituler. Les ingénieurs de la place ont produit, à l'appui de cette pétition, un long procès-verbal qui constatait le mauvais état de la place, l'impossibilité où elle était de résister plus de vingt-quatre heures sans brèches. Toutes ces pièces, produites au conseil défensif, déterminèrent la majorité en faveur de la reddition. M. Beaurepaire n'avait pas encore donné son avis. Il se retira dans sa chambre avec toutes les pièces pour réfléchir au parti qu'il avait à prendre, et c'est après avoir jugé qu'il ne pouvait plus rien, que ses

efforts allaient devenir nuls, *qu'il a terminé une vie* qui nous avait toujours été utile et qui nous serait très précieuse aujourd'hui.

« Je pleure encore la perte d'un si grand homme, et tous ceux qui l'ont connu ne peuvent lui refuser des regrets. Sa mort fut l'anéantissement de l'énergie du conseil défensif. On accepta les offres, et l'ennemi entra dans la place. Nous étions désespérés de tout ce qui se passait ; la douleur que les volontaires éprouvaient, la peine que leur faisait une telle catastrophe me fit craindre la dissolution du bataillon. A force de prières, je le ramenai à ses devoirs et nous parlâmes de Verdun avec nos armes et les restes précieux de notre infortuné commandant. Arrivé à Saint-Ménehould, les corps administratifs furent invités à son inhumation, et chacun de nous s'acquitta du tribut qu'il devait aux mânes d'un homme justement estimé. Cette cérémonie religieuse achevée, le bataillon reçut l'ordre de se rendre en cantonnement aux défilés de Clermont. Notre devoir était d'y obéir, et ce devoir fut méconnu. Le sieur Pasqueraie, capitaine, est le premier qui a donné le signal de l'insubordination. Il a abandonné le drapeau sans rendre de compte de sa compagnie. Plusieurs volontaires ont suivi ce dangereux exemple. Le bataillon était divisé en deux partis, l'un ne voulait pas obéir et voulait se rendre à Chartres, lieu de notre première destination ; l'autre voulait obéir à l'ordre et se rendre aux défilés. Ces différentes opinions allaient éclater lorsqu'on a reçu, à ma sollicitation, de nouveaux ordres de Châlons. On se disposa aussitôt à les exécuter. Arrivés à Châlons, M. Luckner nous donna des ordres pour Meaux, à l'effet de rétablir l'ordre dans le bataillon et de nommer les officiers qui nous manquaient.

Cet ordre fit *plaisir* aux uns et *mécontenta* les autres. Je fis de nouvelles démarches auprès du général sans pouvoir rien obtenir. Enfin, le bataillon était en route pour Meaux quand de nouveaux ordres nous parvinrent; ils désignaient notre route pour Sainte-Ménéhould. J'en fis sur-le-champ lecture au bataillon assemblé, et à ma grande satisfaction *presque* tout le bataillon fit entendre le cri : *Nous y irons!* Je profitai de ces dispositions; sur-le-champ, je fis rebrousser chemin, et, *grâce au ciel*, nous sommes aujourd'hui cantonnés aux environs de Sainte-Ménéhould et nous faisons partie de l'avant-garde de M. Dumouriez.

« J'espère, messieurs, vous donner par la suite des détails plus satisfaisants. Quelque peine que j'aie éprouvée de la *conduite des volontaires*, j'espère n'avoir qu'à me louer de leurs démarches *futures*, persuadé que le *repentir* et l'honneur les guidera toujours en braves défenseurs de la liberté.

Le commandant du bataillon de Mayenne-et-Loire.

L. LEMOINE.

Cette lettre cause beaucoup de chagrin à Grille, il prétend que Beaurepaire eût caché les torts des volontaires et les aurait ramenés par la douceur...

On sait l'*indiscipline notoire* du bataillon de Mayenne-et-Loire à *Verdun*, dissimulée par Beaurepaire, *trop bon*. Et les gens sensés iront surtout y chercher la cause du suicide du commandant!

LISEZ ET GÉMISSEZ, DIT GRILLE!

---

## II

*Mémoire sur les événements du siège de Verdun en 1792  
présenté au roi Louis-Philippe le 15 janvier 1835 par  
le lieutenant général Lemoine.*

Sire, — Lorsqu'au premier jour de l'an, j'eus l'honneur de renouveler à Votre Majesté, l'hommage de mon respect et de mon dévouement, elle me demanda des renseignements sur la reddition de la place de Verdun et sur la mort du lieutenant-colonel Beaurepaire. J'ai dû faire des recherches dans mes papiers et consulter ma mémoire sur les événements fâcheux auxquels j'assistai comme acteur et comme témoin oculaire.

Je viens donc aujourd'hui obéir aux ordres de Votre Majesté : M. Beaurepaire, ancien capitaine au régiment de cuirassiers, vivait retiré dans une propriété qu'il possédait commune de Joué, arrondissement d'Angers, lorsque le 15 septembre 1791 il fut nommé au commandement en chef du 1<sup>er</sup> bataillon de volontaires du Maine-et-Loire. Je fus choisi le même jour pour commander en second. . . . .

(Voyages, Nantes, Verdun).

*Description du mauvais état de la ville.—Conseil.—Mort.*

Le lendemain 2 septembre, à 5 heures du matin, lorsque le pont-levis de la citadelle fut baissé, on vint me prévenir que le commandant Beaurepaire s'était brûlé la cervelle, dans sa chambre à coucher. Je courus à la maison de Ville, où je trouvai le corps du commandant sans vie, horriblement mutilé et baignant

dans son sang par l'effet d'un coup d'un de ses pistolets qui se trouva déchargé et qui parut avoir été tiré du côté de la face, ce qui lui enleva une partie de la tête. Il était, quand j'entrai, entouré de plusieurs personnes qui faisaient des commentaires sur cet événement.

J'interrogeai le secrétaire, le domestique et le soldat qui était en faction à sa porte au moment de la détonation du pistolet; ce dernier me déclara avoir entendu marcher sur la terrasse et ouvrir la porte de la chambre où reposait le commandant, et après la détonation il entendit encore fermer cette même porte et marcher sur la terrasse avec précipitation et se dirigeant vers l'appartement où étaient en permanence les membres de la municipalité. Cet appartement avait également une porte par laquelle on communiquait sur cette terrasse et par conséquent avec l'appartement de Beurepaire.

Nous fîmes aussitôt des recherches dans ses papiers pour nous assurer s'il avait laissé quelques notes pour sa famille, pour moi ou pour quelle qu'autre personne, mais nous ne trouvâmes rien qui pût faire penser qu'il s'était préparé à cette catastrophe. Aussi je le déclare hautement que je n'ai jamais pu ployer ma raison jusqu'à croire que cette mort fût l'effet d'un suicide.

. . . . . Reddition de Verdun, marche sur Clermont, le bataillon de réserve à Sainte-Ménéhould, marche sur Grandpré, le bataillon se dirige sur *Valmy*.

C'est à cette bataille, Sire, et à celle de Jemmapes, que le bataillon sous *mes ordres* prit une part *extrêmement* active, et où *il vit* Votre Majesté se couvrir d'une *gloire immortelle*.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Sire, de Votre Majesté, le très humble et très dévoué serviteur.

Le lieutenant général,  
L. LEMOINE.

---

Lemoine termine son boniment en cassant l'encensoir au nez du roi, car on *prétend* que Valmy ne fut qu'une canonnade insignifiante... Les Prussiens avaient la foire... la foire... et ils reculaient, reculaient avec un ensemble qui ne s'est pas démenti.....

Lemoine a soin de ne *plus* parler de la débandade de de son bataillon qu'il a signalée dans la lettre aux administrateurs de Mayenne-et-Loire!!

*Note de Grille sur le Mémoire de Lemoine!*

Lemoine ne peut plier sa raison jusqu'à croire au suicide. Cependant c'est un suicide qu'on lui a annoncé quand on est allé le chercher à la citadelle. Le coup a été tiré de face et le crâne a sauté.

On n'a rien trouvé qui annonçât une préméditation, une résolution prise d'avance; on présume donc qu'il y a eu assassinat, et comment ne fait-on à l'hôtel de ville et ailleurs ni poursuites, ni enquêtes? La sentinelle a entendu des pas, le commandant est mort, on fait planer des soupçons sur les membres mêmes du conseil de défense, et puis on n'en cherche pas plus long; on reste dans le doute, on ne s'occupe plus que de la reddition et de sa forme. Tout cela n'est-il pas incompréhensible? La version de Lemoine ne ressemble aucunement à celle que j'ai donnée d'après le témoignage de dix volontaires angevins. Beaurepaire n'avait point écrit, point fait de dispositions de mort,

car il devait croire qu'il entraînerait les chefs, les troupes, la garde nationale, le peuple et qu'il tiendrait en face du roi de Prusse jusqu'à ce que l'armée de Dumouriez vint le délivrer!

Galbaud n'est pas venu, rien n'est venu, la place est bombardée, Neyon veut se rendre, le conseil veut se rendre, la population crie et menace... C'est alors et soudainement que le commandant désespéré prend son pistolet et qu'il se brûle la cervelle.

Voilà qui est clair et simple. On suppose qu'il est rentré à minuit de sa visite des portes, et qu'il s'est mis dans un fauteuil, qu'il a fait comme s'il allait dormir!... et puis la détonation à deux heures et puis les conjectures!

*Dormir!* dans une nuit pareille, quand 60,000 ennemis bloquent et assiègent!

*Dans un fauteuil* paisible, quand on marche sur sa terrasse! qu'on ouvre sa porte! et qu'on le tue dans sa chambre!! Mais tout cela est absurde!

C'est ma narration qui est la seule nette et vraie, parce qu'elle sort de la bouche d'hommes de sens et de bien qui ne m'ont dit que la vérité pure!

La punition que j'inflige aux mânes de Lemoine, c'est la mise en vente de ses deux lettres contradictoires : la première qui déclare que Beaurepaire *a mis fin à ses jours*, la deuxième qui affirme qu'on n'a jamais *pu croire à un suicide!* L'une expédiée dix jours après l'événement, l'autre formulée après quarante-trois ans de réflexions et dans des préoccupations que je ne puis qualifier.

Le roi souhaitait qu'on lui fit savoir la réalité des choses? Pourquoi la lui cacher, pourquoi le trahir? Croit-on le servir ainsi et lui plaire? Non, certes! Si

Lemoine n'eût pas manqué à ses souvenirs, à ses devoirs, il eût confirmé en 1835, sa lettre de 1792, et Beaurepaire aurait eu dans le pays qu'il honore, le monument triomphal qu'attend sa mâle vertu. Une souscription était ouverte pour en payer les frais, le roi s'y serait inscrit et tous les hommes généreux se fussent empressés de suivre son exemple.

Que voulait Lemoine?

Ecoutez :

« Il voulait que Beaurepaire, après un jour d'éclat, retombât dans l'ombre!! »

Effectivement la jalousie de Lemoine éclate dans toutes ses lettres, dans tous ses actes!!

Grille nous apprend (page 26 ci-dessus) que des bruits odieux avaient circulé sur la mort de Beaurepaire longtemps après le sinistre. Lemoine qui *savait* à quoi s'en tenir, ne s'en serait fait le *reporter*. que lors de sa publication de la reddition de Verdun en 1792.

Un autre Angevin M.E.Lachèse, membre de plusieurs sociétés savantes, a publié en 1853 un livre intitulé *Angers ancien et nouveau*, où l'on trouve des notes sur Beaurepaire, il dit : « Beaurepaire ne pouvant supporter l'idée de cette reddition se tua vers le milieu de la nuit. Cette mort que quelques personnes ont depuis attribuée à un assassinat, doit être appréciée selon le temps et le lieu où elle intervint. Or, un sentiment héroïque animait Beaurepaire et il devint un instant le héros de la France! »

On peut voir au milieu du pont de pierre d'Angers, conduisant à la rue Beaurepaire, une large base de granit qui attend la statue promise au héros comme le Panthéon attend sa dépouille sacrée... restée, hélas, dans le cimetière de Sainte-Ménéhould, sans monu-

ment... et cependant ce n'est pas la faute du conseil municipal de cette ville, puisqu'il a offert en novembre 1872 un *faible crédit* pour une statue qui devait être sculptée par M. René de Saint-Marceau et un *emplacement* nécessaire à l'érection de ce monument, la *ville ne pouvant supporter aucun sacrifice pécuniaire...*

Dans sa « Défense nationale en 1792 » M. Paul Gaffarel donne le renseignement suivant : « Sybel « écrivain allemand gallophobe, qui semble avoir pris « à tâche de dénigrer systématiquement la France et « les Français, prétend que Beaurepaire fut seulement « trouvé le lendemain baigné dans son sang, un pistolet « déchargé à la main, et qu'on inventa cette fable du « suicide en présence du conseil. »

Ce Sybel est né à Dusseldorf en 1817, il fut historien et professeur à Bonn et à Munich, membre de la chambre de Berlin et de la diète constituante de l'Allemagne en 1867. Il a émargé au fonds des reptiles et écrit une histoire de la Révolution française de 1789... Cet ouvrage a été traduit en français par Mlle Dosquet en 1884... et c'est dans ce pandémonium que l'on trouve l'énoncé du mensonge que je voudrais pouvoir définitivement mettre sur le dos d'un Prussien! »

FIN